

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PROMEPAR PATRIMOINE (FR0010912915)
PROMEPAR AM – Groupe BRED Banque Populaire

Objectifs et politique d'investissement

PROMEPAR PATRIMOINE, (ci-après « le Fonds »), a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure au benchmark 75% EONIA capitalisé (calculé sur la base de l'ESTER) + 25% Eurostoxx50 dividendes réinvestis (code Bloomberg SX5T) sur la durée de placement recommandée (5 ans). Le Fonds est géré activement.

La construction du portefeuille vise à opérer une diversification du fonds tant au niveau des classes d'actifs que des stratégies d'investissement mises en œuvre. Le Fonds est géré en multigestion, c'est-à-dire via la sélection de différents OPC.

La stratégie d'investissement repose sur deux piliers :

- Une politique d'investissement discrétionnaire et dynamique selon les anticipations de l'évolution de plusieurs classes d'actifs, eu égard au contexte macro-financier. Nous avons la liberté de pondérer ces différentes classes d'actifs en fonction des opportunités et des risques de marché. Notre approche est dite « top-down » au moyen d'une analyse fondamentale de l'évolution des perspectives macro-financières mondiales (croissance, inflation, taux d'intérêts, taux de chômage, valorisation des marchés, santé financières des entreprises...). Au sein de chaque classe d'actifs, le gérant privilégiera les zones géographiques (y compris pays émergents), les secteurs économiques ou les stratégies de gestion les plus attrayantes en terme de couple rendement/risque. La gestion du risque prend en compte le niveau de cette allocation en portefeuille et la complémentarité des différentes stratégies.
- Un processus de sélection des OPC qui se base sur des critères quantitatifs : analyse des performances sur le long terme, capacité à délivrer de la valeur ajoutée (alpha) en fonction des différents contextes de marché, capacité de résistance dans les phases de baisse, analyse des classements au sein de leurs catégories, volatilités... Autant de paramètres nous permettant de bien cerner le comportement et l'évolution des fonds sous-jacents ainsi que le style du gérant. Nous menons également une approche qualitative afin de nous assurer de la robustesse du process de gestion mis en œuvre, ainsi que de la stratégie d'investissement réellement implémentée. Pour ce faire, des rencontres régulières avec les équipes de gestion sont indispensables afin de renforcer le suivi rigoureux de chaque fonds.

A travers l'évaluation ESG interne, nous suivons l'évolution des pratiques ESG et ISR des fonds sous-jacents dans lesquels nous investissons.

Le risque du Fonds aux marchés actions sera limité à 50% de l'actif net. Il proviendra :

de l'exposition aux OPC actions (dont la stratégie principale est de s'exposer au risque actions de façon directionnelle), aux OPC d'obligations convertibles pour leur sensibilité actions, aux OPC de performance absolue (stratégie long/short, multi-stratégies, global macro...) pour leur exposition nette au marché actions, et des contrats à terme actions sur les marchés réglementés.

des stratégies alternatives d'arbitrages de fusions-acquisitions (OPA, OPE, OPR...). Ces stratégies, certes investies sur les marchés actions, présentent une faible sensibilité à ces marchés ainsi qu'une faible volatilité.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 0 et 100%. Le Fonds pourra également être exposé aux marchés des matières premières dans la limite de 10%.

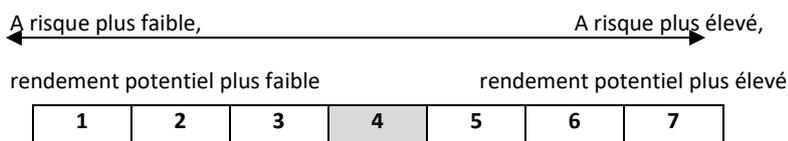
Le Fonds pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés ou de gré à gré en couverture des risques de change, taux dans la limite d'une fois l'actif et dans la limite de 50% de l'actif net du Fonds en couverture ou en exposition du risque actions.

Le Fonds pourra être exposé au risque de change.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvré à 12 heures, heure de Paris et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré à l'exception des jours fériés légaux en France.

Le Fonds a opté pour la capitalisation de ses revenus. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant ces 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition aux marchés actions et aux marchés de taux explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : le Fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou de tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants estimés	1,82% *
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

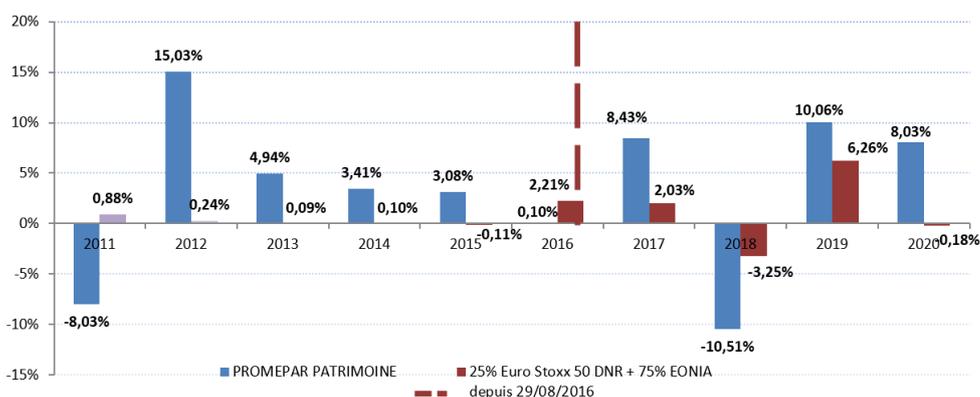
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Ce chiffre est estimé suite au changement de stratégie du Fonds au 30 septembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, disponible sur le site internet www.promepar.fr

Performances passées



Année de création de l'OPCVM : 2010
La performance est calculée coupons nets réinvestis

Les performances de l'OPCVM indiquées dans le graphique ci-contre ont été calculées en Euros et incluent les frais courants ainsi que les éventuels frais de transaction. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'elles ne constituent en aucun cas une indication fiable des performances futures.

L'objectif de gestion et l'indicateur de référence (anciennement : EONIA capitalisé) ont été modifiés le 29/08/2016. Par conséquent, les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

La gestion de ce Fonds n'est pas indiciaire, l'indice présenté est un indicateur de référence.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, la politique de rémunération ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles auprès de PROMEPAR AM par écrit à Tour FRANKLIN – La Défense 8 - 92042 PARIS La Défense cedex, par téléphone (01.40.90.28.60) ou email (promepar.assetmanagement@bred.fr).

La valeur liquidative est disponible auprès de PROMEPAR AM ou sur le site internet www.promepar.fr et les sites d'informations financières. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de PROMEPAR AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.promepar.fr et un exemplaire peut vous être remis gratuitement sur simple demande.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
PROMEPAR AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2021